



BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 06 juin 2024

ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



	NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	Statut réunion	Pouvoir à
1	BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	excusé	P Doireau
3	DOIREAU	Philippe	GABB 18	Producteurs	Titulaire CA	présent	
4	JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Titulaire CA	Présent	
5	PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	Présent	
6	SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	Excusé	
8	DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	Présent	
9	HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	Absent	
10	MAHAIS	Julie	PORCS BIO DU CENTRE	Préparateurs	Titulaire CA	Absente	
11	PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	Présente	
12	VERGER Benoît	Benoît	AXEREAAL BIO	Préparateurs	Titulaire CA	Excusé	
13	GEORGET	Paule	Biocoop Bourgueil	Distributrice	Titulaire CA	Excusée	
14	PRUNIER	Joël	BIO BERRY	Consommateurs	Titulaire CA	Présent	
15	DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Titulaire CA	Excusé	
16	GATOUILLAT	Maxime	CER France	Institutionnels	Titulaire CA	Excusé pouvoir donné	
17	LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	Absent	
18	VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	Excusé	
1	CHALOCHE	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	Présent	
2	MASSET	Vincent	GDAB	Producteurs	Suppléant CA	Excusé	
3	TRAVERT	Melaine	GABLEC	Producteurs	Suppléant CA	Présent	
4	BERTHOMIER	Sylvie	Brasserie Sancerroise	Préparatrice	Suppléant CA	Absente	
5	PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	absent	
6	BODELET SANOGO	Camille	Biocoop Bourges	Distributrice	Suppléante CA	Excusée	
7	VINCENT	Jean François	BIO BERRY	Consommateurs	Suppléant CA	excusé	
8	BOULAI	Paul Emmanuel	Confédération Paysanne	Institutionnels	Suppléant CA	Absent	
9	MOREAU	Geneviève	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléante CA	excusée	

Invité : Anthony Nivet, Jacques Sicot

Salariés présents: Olivia Bachevillier, Christèle Chouin, Florent Bouillon, Ronald Charrier, Julie Valarcher, Naline Khaophone, Adeline Pomi, Manon Blondelle, Caroline Le Bris, Justine Pouradier, Xavier Marchand, Valentine Baune, Agathe Cyrille

Règles de représentation (article 8 des statuts de Bio Centre)

Les administrateurs titulaires, en cas d'empêchement, ne peuvent se faire représenter que par un suppléant du même collège. Chaque suppléant ne peut recevoir qu'un seul mandat.

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaires	Nombre de voix présentes	Dont Représenté-e-s	Dont ayant donne pouvoir
Producteurs	6	5		
Préparateurs	5	2		
Distributeurs	2	0		
Consommateurs	1	1		
Institutionnels	4	0		
Total	17	8		

Au total, 9 administrateurs titulaires sur 17 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut pas valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts de l'association.

Les décisions validées par le CA sont indiquées en bleu

Relevé de DECISIONS

Comptes rendus du CA 02/04/2024 approuvé
A la demande du bureau BC, ajout d'un point à l'ordre du jour sur l'arrêt de travail de Thomas
Recherche d'un manager de transition
Report de l'élection du bureau BC au 12 septembre
Attendre le retour du GABBTO pour savoir s'il faut chercher une alternative à la journée prévue en septembre pour le Bio Bus

1 – Validation du compte-rendu du dernier CA

Aucune remarque.

Le CR est validé à l'unanimité

2 – Retour sur le GRAB du matin

Melaine Travers prend la parole pour rapporter les points principaux abordés le matin

- CAP transition : il a été présenté et le GRAB décide de participer en fonction des besoins du réseau
- Pistes de réflexion pour la prochaine PAC 2027.
- Point d'étape sur le Label FNAB : Samuel Fois de la FNAB sonde les régions pour adapter la stratégie du réseau national : Savoir comment on continue de développer le label ou non. Il en ressort que les objectifs de labellisation ne sont pas du tout atteints. La FNAB veut savoir comment on se repositionne ? l'arrêter maintenant ? trouver des leviers pour l'accélérer ?
- Besoin de représentants au sein du CA de Bio Centre : réunion prévue à cet effet le 5 septembre
- Point sur le travail de Christèle Chouin en viticulture et en arboriculture
- Point sur la MAEC en grandes cultures et point sur le recrutement de chargés de mission élevage et grandes cultures

Enfin, il a été abordé le problème du réseau. Les salariés ont souhaité s'exprimer sur le contexte actuel de l'arrêt de Thomas, sur le rapport d'étonnement que le GRAB a lancé puis est repris par le bureau de Bio Centre. Le GRAB exprime sa compassion pour Thomas. Il souhaite rencontrer le bureau de Bio Centre en fin de CA, sans salarié.

A la suite de cette intervention, Cécile Perret, porte-parole du bureau BC indique que le bureau souhaite ajouter un point à l'ordre du jour au sujet de l'arrêt de travail de Thomas.

Le CA valide ce point

3 – Point social : arrêt de travail de Thomas PRIGENT

Les 3 membres du bureau présents indiquent qu'ils se sont réunis en visio avec Emmanuel Bourgy le matin avant le CA sur ce point.

Cécile Perret, au nom du Bureau, veut s'exprimer au sujet de cet arrêt et notamment : est touchée et désolée de cette situation ; indique que Thomas a été vu à plusieurs reprises pour lui demander de s'arrêter ; formule le souhait que Thomas se retape et qu'il revienne en forme.

Le Bureau BC souhaite également échanger avec le GRAB en fin de réunion, et donne quelques lignes du travail réalisé autour des difficultés de l'équipe coordination, notamment en organisant plusieurs échanges avec l'équipe.

Le Bureau indique qu'il se sent à bout de souffle et assez seul, qu'il y a des difficultés pour prioriser les missions, et que l'ampleur de la tâche est lourde pour 4 personnes.

Le bureau pense qu'en l'absence de Thomas Prigent, les fonctions RH et DAF ne seront pas correctement assurées. Il propose de combler ce manque en recherchant une personne.

Le Bureau souhaite pouvoir donner une mission pour revoir l'organisation financière et administrative pour gagner en clarté et efficacité pour tout le monde.

⇒ Cécile Perret propose de donner une mission à un manager de transition qui viendrait pour le remplacement de Thomas et ensuite pour travailler sur la réorganisation. Elle demande un tour de table du CA et des salariés pour s'exprimer sur cette proposition.

Joel Prunier complète en appuyant qu'il s'agit d'une proposition sur le court terme (épauler l'équipe actuelle) et sur le moyen terme (préparer l'évolution). Le Bureau a identifié qu'il y a un vrai problème d'organisation et il souhaite prendre une personne avec un regard extérieur. Il tient à rappeler qu'il ne s'agit pas de payer une mission à des montants exorbitants

Joel Prunier indique qu'il lui semble que le réseau est sur le point d'exploser.

Bruno Dechêne souhaite que le CA soit investi sur les missions de Bio Centre. Il indique qu'il peut donner le compte-rendu de tout ce qui a été fait depuis 1 an, que le Bureau est très investi sur l'aspect social et que les membres du Bureau n'en sortent pas indemnes. Il rapporte l'expérience qu'il a eu au sein de sa coopérative où en période de crise un manager de transition, qui n'était pas issu du monde agricole, a pu remettre de l'ordre et stabiliser la situation.

TOUR DE TABLE

Olivier Chaloché prend la parole pour indiquer que le rapport d'étonnement a été lancé car il y a des tensions au sein des GABs. La gouvernance du réseau est complexe. Il rappelle le voyage à la CAB des Pays de la Loire et indique que la CAB représente le GRAB. Impression que le bateau va couler, avec tout le monde. Olivier souhaite qu'on sorte de l'ornière. Il indique qu'il y a des gens de qualité et qu'on n'est pas là pour abimer les gens. Olivier est d'accord pour un manager de transition s'il faut en passer par là. Il a l'espoir qu'on arrive à quelque chose pour la fin d'année et se dit prêt à accompagner le problème.

Philippe Joubert exprime aussi qu'on doit sortir de l'ornière, y compris Thomas. Il note que tant qu'on n'a pas le nez sur le mur, on n'y prête pas assez attention. Il s'interroge sur le modèle de la CAB des Pays de la Loire, faut-il fusionner le GRAB et BC ? Philippe est d'accord pour un manager de transition venant de l'extérieur.

Julie Valarcher indique que l'arrêt de travail de Thomas a beaucoup touché les salariés, qui s'en sont exprimés en GRAB. Les tensions de Bio Centre se répercutent sur les GABs.

Florent Bouillon rappelle qu'il demande une mission de DAF (Directeur Administratif et Financier) depuis son arrivée. Il ne sait pas si le manager de transition est la bonne solution.

Caroline Le Bris partage l'inquiétude qui amène à l'arrêt de travail de Thomas.

Naline Khaophone est touchée par l'arrêt de travail de Thomas, et soulagée pour l'équipe de Bio Centre si un manager de transition vient les aider.

Anthony Nivet découvre la situation et les besoins de réorganisation de Bio Centre.

Philippe Doireau indique que l'arrêt de Thomas l'affecte, qu'il avait trouvé une amélioration du fonctionnement de Bio Centre depuis l'arrivée de Thomas et Olivia. L'organisation du GRAB et BC est à revoir, et beaucoup de choses en découleront. Il note que les compétences d'un manager de transition et d'un manager de crise ne sont pas les mêmes. Attention à la différence. Ok sur un manager de transition

Notamment il pense qu'il faut mettre des moyens sur la fonction administrative et financière à BC. Enfin, Philippe s'interroge sur comment était la situation à l'arrivée de Thomas ? situation des anciens dossiers ? situation bancaire à son arrivée ?

Melaine Travers relève la complexité de l'organisation. Il est ok pour un manager de transition.

David Peschard abonde également. Il note aussi les difficultés de communication dont lui a fait part Thomas entre Emmanuel et Thomas, et que cette question doit être traitée pour le retour de Thomas.

Christèle Chouin ne souhaite pas s'exprimer.

Ronald Charrier répète une remarque forte qu'il fait : nous sommes un petit réseau avec de grandes ambitions. Ne faut-il pas réduire un peu le niveau des ambitions pour pouvoir travailler plus sereinement ? Il y aurait des leviers de financement à trouver pour permettre au réseau de grandir. Enfin il note que la direction de Bio Centre manque d'autonomie pour les prises de décision.

Cécile Perret lui demande un exemple pour bien comprendre. Ronald Charrier donne l'exemple de la base de innovation : pour lui il s'agit d'un outil. Charge à la direction de déterminer si les conditions techniques de tel ou tel support correspondent aux besoins. Le Bureau BC n'a pas besoin de rentrer dans les détails techniques de la BDD, mais juste de fixer les objectifs que cette innovation aurait.

Adeline Pomi note que ce qui manque c'est une vision stratégique et une orientation claire du réseau. En l'absence de lisibilité, tout le monde est en surcharge et les horaires explosent.

Manon Blondelle rejoint l'ensemble des expressions, et est d'accord pour pallier au manque de Thomas par un remplacement. Elle entend les difficultés du bureau et espère qu'il y ait plus d'administrateurs.

Olivia Bachevillier s'exprime pour dire à nouveau sa déception qu'une telle situation soit arrivée alors qu'elle-même et Thomas ont tiré la sonnette d'alarme il y a 8 mois. Elle indique qu'effectivement il est nécessaire de travailler la gouvernance de notre organisation, et la répartition des missions au sein de l'équipe de coordination.

Les charges administratives et financières sont très lourdes, d'autant que l'organisation du réseau est complexe et que la prise de décision ne fonctionne pas au sein du réseau. Elle donne pour exemple le recrutement d'un conseiller élevage : les GABs expriment un besoin, Olivia a réuni un groupe de travail qui formule des propositions. C'est le bureau BC décide des modalités de recrutement de son futur salarié mais ces modalités impacteront très directement le fonctionnement et le financement des GABs qui ne sont pas décisionnaires.

Enfin elle note que Thomas et elle-même avaient soutenu une démarche de diagnostic du fonctionnement du réseau, et avait proposé un financement DLA pour accompagner le besoin de réorganisation et pour repenser la gouvernance du réseau. L'erreur était probablement de poser la question à travers le sujet de la mutualisation. Cependant la démarche était de trouver un financement pour une démarche faite par une personne extérieure.

Le CA valide la recherche d'un manager de transition avec une casquette RH et DAF. Un groupe de travail se constitue avec Melaine Travers, Philippe Doireau, Philippe Joubert, Olivier Chaloché, David Peschard pour élaborer une fiche de poste.

Par ailleurs, il est demandé à chacun de contacter les personnes dont le profil pourrait correspondre.

4 – Election du bureau de Bio Centre

Les règles de constitution et d'élection du bureau de Bio Centre sont rappelées par Olivia.

Pour la nomination du Vice-Président représentant l'Amont, le GRAB n'a pas voté le matin, et a reporté les élections au 5 septembre. Dès lors, le Bureau de Bio Centre ne peut pas être élu.

Il est décidé à l'unanimité de reporter les élections au prochain CA, qui se tient le 12 septembre, et qui pourra prendre en compte les résultats des élections au sein du GRAB le 5 septembre

5 – Présentation de l'AMI #Bio Réflexe et du Bio Tour

Les éléments sont présentés par Justine Pouradier.

Pour le Bio Tour, les événements sont prévus en septembre à Orléans et à Tours.

Compte-tenu de la situation particulière au GABBTO, l'organisation à Tours n'est pas forcément assurée.

Le GABBTO doit se réunir le jeudi 13 juin. La question de la capacité à organiser y sera posée.

Il est décidé d'attendre la réponse du GABBTO et en fonction de sa réponse, soit le Bio Bus ira bien à Tours, ou si ce n'est pas possible, le Bio Bus pourra passer 2 jours à Orléans, ou remplacer la halte à Tours par une halte à Bourges.

6– Tour de table des filières Bio en région : focus sur la filière lait

Les éléments (cf support de présentation de la réunion joint à ce CR) sont présentés par Bruno Dechêne, Jacques Sicot, Melaine Travers et Naline Khaophone.

Pas de décision

7– Représentation du réseau Bio – Centre Val de Loire dans les CAP Filière

Sujet ajourné.

Conclusion : prochaine réunion le 12 septembre.

Les salariés sortent.

Le CA et le GRAB se réunissent pour aborder le contexte social et l'absence de Thomas Prigent.

Signature du Vice -Président,

Bruno DECHENE

